



Article pour Bulletin Municipal / Site internet
Faugères

Le déploiement de la fibre optique démarre sur notre commune !

Piloté par le Syndicat mixte ADN, pour le compte des Départements de l'Ardèche et de la Drôme, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des intercommunalités du territoire notamment votre Communauté de communes Beaume Drobie, avec le soutien de l'État et de l'Europe, le grand projet public de déploiement de la fibre optique à la maison (FTTH) vient d'être lancé sur notre commune. Il permettra à environ 160 foyers et locaux d'activités de bénéficier des services Très Haut Débit sur fibre optique au terme du déploiement.

Une première phase d'études démarre sur notre commune avec le groupement d'entreprises Axione / Bouygues Energies et Services. Cette étape est la plus longue et la plus complexe du déploiement. Elle va durer entre 15 à 18 mois.

LES ÉTUDES DANS LE DÉTAIL...

Elles permettent de relever les adresses de chaque logement sur le terrain, de repérer et vérifier l'état des réseaux aériens et souterrains existants, principaux supports du déploiement, de définir le tracé du futur réseau fibre et de signer les conventions de passage avec les propriétaires concernés lorsque le réseau devra passer sur des parcelles privées.

ET ENSUITE ?

Après les études vient l'étape des travaux. D'une durée d'environ 9 mois, ces travaux comprennent plusieurs opérations : le génie-civil, lorsqu'il est nécessaire de creuser de nouvelles tranchées pour poser des fourreaux ou lorsqu'il faut consolider ou remplacer des infrastructures existantes, le déploiement des câbles de fibre optique en aérien sur les poteaux supports électriques ou téléphoniques et en souterrain dans les fourreaux, la réalisation des branchements optiques et le contrôle qualité par des tests réseaux et mesures optiques.

Une fois le réseau intégralement déployé, il est confié à ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public. ADTIM FTTH commercialise le réseau auprès des opérateurs Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Ces derniers installent leurs équipements dans les locaux techniques et peuvent ensuite proposer leurs offres aux futurs abonnés. Cette étape dure 3 mois.

A l'ouverture commerciale de ce premier secteur, soit d'ici la fin de l'année 2023, vous pourrez souscrire une offre fibre auprès d'un opérateur FAI disponible sur le réseau. Une prise terminale optique sera installée à votre domicile pour vous apporter la fibre.

Pour savoir s'ils sont concernés par le périmètre en cours d'études et être informés de l'avancement du déploiement, **les habitants peuvent tester leur adresse postale** sur l'outil d'éligibilité :
<https://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite>

Plus d'information sur : www.ardechedromenumerique.fr

LES AVANTAGES DE LA FIBRE ?

La fibre permet de profiter d'offres TV, Internet, téléphonie ultra performante, avec des débits stables, à partir de 100 Mbit/seconde, voire plus de 1 Gbit/seconde selon l'abonnement soit 1000 Mbit/seconde, contre moins de 30 Mbit/seconde pour l'ADSL.

POUR TOUTE QUESTIONS, VOUS POUVEZ :

Consulter la **Foire aux Questions** d'ADN :
<https://www.ardechedromenumerique.fr/faq>

Contactez la **hotline** d'ADTIM FTTH

04 82 48 00 18

PRIX D'UN APPEL LOCAL

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H À 20H

SUIVEZ L'ACTUALITÉ D'ADN SUR LES RESEAUX SOCIAUX



[@adn0726](https://twitter.com/adn0726)



<https://www.facebook.com/ardechedromenumerique>



[@adn0726](https://www.instagram.com/adn0726)



https://www.youtube.com/channel/UC_JEzI0I9ISGkaHoWzOtfsg